

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 5 avril 2019

La Métropole du Grand Paris s'engage avec les ALEC pour accélérer la rénovation énergétique des logements

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, a réuni ce jour les Présidents des Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC), en présence de Daniel BREUILLER, Vice-président délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager, à la Politique de la nature et à l'Agriculture en ville, et Yves CONTASSOT, Conseiller métropolitain et Président de l'Agence Parisienne du Climat.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM), adopté le 12 novembre 2018, la Métropole du Grand Paris a mis en place une fédération métropolitaine des Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) avec l'objectif d'apporter à l'ensemble des métropolitains l'accès à un service public de proximité pour l'amélioration de l'habitat.

La force de la fédération métropolitaine des ALEC réside dans l'implication des Maires de la Métropole et des différents partenaires, dont l'ADEME qui constitue un pilier essentiel notamment pour le financement qu'elle apporte.

Dans ce cadre, le Président de la Métropole sollicitera l'Etat pour l'amélioration et la pérennité des outils de financement de la rénovation énergétique de l'habitat.

Par ailleurs, plusieurs actions seront mises en place en 2019 :

- La signature d'une convention pluriannuelle de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et les ALEC dès le mois de juin 2019 afin de concrétiser notre ambition partagée ;
- Le déploiement à l'échelle de la Métropole des plateformes CoachCopro (copropriétés) et PassRénoHabitat (maisons individuelles) qui permettront d'offrir à tous les habitants un accompagnement personnalisé pour la rénovation de leur logement ;
- L'organisation d'une conférence financière sur la rénovation des logements en juillet 2019 sous l'impulsion d'Yves CONTASSOT, Conseiller métropolitain et Président de l'Agence Parisienne du Climat. L'objectif est de faire émerger de nouvelles propositions pour sécuriser et pérenniser les outils d'accompagnement technique et financier pour les ménages ;

« La réussite de la transition énergétique passera par un engagement de tous les acteurs afin d'améliorer la qualité des logements et des espaces de vie, de réduire les charges énergétiques des ménages, de créer des emplois locaux et d'assurer la préservation de la valeur patrimoniale des logements », souligne Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.